

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/12577
28 février 1978
ORIGINAL : FRANCAIS

NOTE VERBALE DATEE DU 21 FEVRIER 1978, ADRESSEE AU SECRETAIRE
GENERAL PAR LA MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
POPULAIRE LAO AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

La Mission permanente de la République démocratique populaire lao auprès des Nations Unies présente ses compliments au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et a l'honneur de lui faire parvenir le pli ci-joint à l'adresse de Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

La Mission permanente de la République démocratique populaire lao a l'honneur de demander que la présente note soit publiée comme document du Conseil de sécurité.

Annexe

Lettre datée du 10 janvier 1978, adressée au Secrétaire général
par M. Noupbane Sitphaxay, vice-ministre des affaires étrangères
de la République démocratique populaire lao

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 418 (1977), adoptée par le Conseil de sécurité, et de porter à votre connaissance que le Gouvernement de la République démocratique populaire lao accepte et soutient pleinement les mesures prises par la résolution précitée.

Le Vice-Ministre des affaires étrangères

(Signé) Noupbane SITPHAXAY